
Suivi de carrière : une délégation d'enseignants-chercheurs du SNPTES reçue par les services de la DGRH

Depuis sa mise en place en 2014, le suivi de carrières a permis à de nombreux enseignants-chercheurs de faire remonter les problèmes qu'ils rencontrent dans leur travail au quotidien, certains étant dans des situations de grandes difficultés dans l'exercice de leurs multiples fonctions.

Ce sont les sections CNU qui ont analysé ces dossiers et ont bien souvent renvoyé des avis aux collègues mais aussi aux établissements. Force est de constater qu'en l'état actuel, cette procédure ne fait naître que de faux espoirs aux collègues car les établissements ont été peu nombreux à apporter des réponses.

Face à ce constat, le SNPTES a été force de proposition en demandant qu'une instance locale, composée de l'administration et de représentants des enseignants-chercheurs, puisse travailler, suite à l'examen par le CNU, à la mise en œuvre de solutions pour accompagner les collègues en difficultés.

Le SNPTES a donc été reçu ce mardi 4 juin par Monsieur Pierre Cortal - Chef de service, adjoint au Directeur général des ressources humaines, en charge des enseignants-chercheurs et des chercheurs - et ses collaborateurs pour présenter ses revendications en la matière.

Le constat d'une indispensable amélioration du dispositif est partagé. Le SNPTES a pu insister une nouvelle fois sur la nécessité, mais aussi l'efficacité, du dialogue social et du paritarisme pour apporter localement les meilleures solutions aux collègues en souffrance. Il est à noter d'ailleurs que les sollicitations spontanées du suivi de carrière par des E-C non prioritaires ont notablement augmenté entre 2017 et 2018 (+30%).

Pour le SNPTES, ceci est le signe qu'une partie des E-C voient dans le suivi de carrière un moyen de prise en considération de leurs difficultés et que le suivi de carrières pourrait être le bon outil pour appréhender ces problèmes. Il faut donc agir vite pour rendre cela enfin effectif et ne pas décourager davantage les collègues. Le SNPTES sera donc attentif aux prochaines évolutions du suivi de carrière et espère avoir été entendu par le Ministère.

Choisy-le-Roi, le 05 juin 2019